

15/09/2011 – question à MH Delouis

Réponses à l'intention du CA

1. comment est prononcée une exclusion définitive ?

Réponse : dans les établissements privé sous contrat, une exclusion définitive est prononcée sous l'unique responsabilité du chef d'établissement, après avoir reçu les parents (à la différence des établissements publics, où la décision du conseil de discipline est obligatoire)

2. pb des activités fin juin

Réponse : ces activités ont été proposées pour certaines gratuitement, avec des effectifs plafonnés. De nombreux enfants se sont inscrits, mais ne se sont pas présentés. Certains enseignants qui s'étaient déplacés seulement pour ces ateliers ont trouvé un élève au lieu des 12 inscrits. Il est vraisemblable que l'établissement demandera dorénavant une participation financière des familles, afin que les élèves se sentent engagés.

3. regrets d'apprendre les départs si tard (en juillet)

Réponse : certains peuvent ne pas souhaiter annoncer leur départ si tard... mais en effet, on peut annoncer les départs en juin, et laisser ainsi l'occasion de dire au revoir !

4. réunions de rentrée le jour de la rentrée : compliqué à gérer

Réponse : difficultés entendues, on tâchera désormais de ne commencer que le lendemain

5. difficultés liées à la fermeture des portes par clefs badges (une fois la porte fermée, pas de possibilité de se faufiler, même pour un retard de quelques secondes)

NDLR : ces fermetures de portes par clefs-badges permettent que les portes soient systématiquement fermées quand il n'y a personne dans la classe, et ainsi d'éviter les vols de matériel informatique / d'affaires personnelles)

Réponse : Se trouvent dehors ceux qui arrivent après le professeur, ce n'est pas choquant. Il reste la liberté au professeur qui voit un élève dehors de lui ouvrir.

Quant aux difficultés de mise en œuvre, elles sont en cours de résolution.

6. Et les portes de WC fermées par clefs-badges ?

Réponse : ... On peut appeler ça une erreur de réalisation : seuls les toilettes des adultes auraient du être concernés. Les portes des couloirs menant aux toilettes sont bloquées en position ouverte par des poubelles, en attendant une autre solution. Il faut signaler les portes fermées.

7. conséquences des nouveaux horaires

Rappel : De nouveaux horaires sont mis en place. Ils permettent de ménager une récréation l'après-midi.

*Les cours débutent à 8h10 (au lieu de 8h15),
la matinée se termine à 12h25 (au lieu de 12h30),
l'après-midi débute à 13h25 (au lieu de 13h30),
la récréation a lieu de 15h25 à 15h35,
les cours se terminent à 16h35 ou 17h30*

- horaire de début des cours : en réalité, les enfants doivent partir 10 minutes plus tôt

Réponse : en effet, pour être à 8h10 en classe au lieu de 8h15 dans la cour, il faut partir 10 mn plus tôt. Mais c'est la seule solution trouvée pour mettre une récréation l'après-midi, indispensable quand on a 4 heures de cours.

- Il faut toujours courir...

Réponse : on fait au mieux. Les sixièmes ont a nouveau le droit de sortir par la sortie la plus proche de leur bâtiment, ce qui permet à ceux qui prennent le bus vers Bailly-Noisy d'être plus vite à l'arrêt de bus

- **Temps de pause à midi : pour la même raison, le temps de pause a été réduit de 5 mn à midi. Par conséquent, les enfants qui n'ont qu'une heure de pause sont vraiment trop bousculés pour déjeuner.**

Réponse : il y a deux types de familles, dont les intérêts sont divergents. Celles dont les enfants rentrent déjeuner, qui souhaitent un temps de pause à midi plus long, et celles dont les enfants déjeunent à la cantine, qui préfèrent que leurs enfants rentrent le plus tôt possible. Il faut prendre en compte tous ces intérêts.

En tous cas les professeurs qui font cours juste avant la pause du déjeuner ont été priés de terminer bien à l'heure. Merci de signaler des retards répétés !

Cependant effectivement on peut réfléchir à allonger la pause du déjeuner. La seule solution qui paraît possible serait de commencer à 8h le matin. Les bus adapteront leurs horaires, et on pourrait ainsi passer à 1h15 de pause

- **Disparition des interours**

Réponse : le temps de battement entre deux cours existe toujours de facto, c'est simplement la double sonnerie qui a disparu. Ce temps mort était surtout générateur de stress (certains professeurs faisaient cours jusqu'à la deuxième sonnerie, les élèves sortaient de la classe et n'étaient pas prêts pour le cours suivant,...)

- **Les enfants doivent être en classe à la sonnerie de fin de récréation, ce qui est générateur de stress**

Réponse : en effet, nous nous sommes rendus compte que faire peser le respect du temps de récréation sur les élèves était stressant. Nous allons ajouter une aorte sonnerie, brève, qui signifiera que c'est l'heure de monter. Ainsi les enfants n'auront pas besoin de passer leur récréation l'œil rivé sur leur montre

8. Les retards sont-ils effectivement apparents et pénalisants pour les dossiers post-bac des terminales ?

Réponse : pas systématiquement, mais nous nous réservons la possibilité de le faire. Pour tous les élèves ils apparaissent sur le bulletin (qui est différent du dossier post-bac).

9. trottinettes : où peuvent-elles être garées ? est-il autorisé de monter dessus pour longer le terrain de sport ?

Réponse : elles peuvent être garées au garage à vélo ou près du bâtiment des sixièmes, au plus près de la salle de classe.

Il est strictement interdit d'aller vite en trottinette dans l'enceinte de l'établissement, mais les élèves peuvent néanmoins rouler avec.

10. certains professeurs ne sont pas positifs aux réunions de rentrée, parlent beaucoup de méthodes d'évaluation et de sanction, pas de la joie et de l'importance de transmettre un savoir. Pas très motivant...

Réponse : c'est dommage, et contraire à ce qu'on leur recommande lors de la rentrée des enseignants : la recommandation sera renouvelée. Mais il est parfois difficile pour un enseignant de réaliser l'impact des paroles prononcées. De plus un enseignant timide aura tendance à se retrancher derrière du concret (évaluations et sanctions...), ou à répondre aux questions des parents qui portent souvent sur ces sujets.

Remarque de parents : certains professeurs savent avoir un enthousiasme communicatif, on en part prêts à encourager nos enfants !